

Réf: Dossier N° 154243

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ONE LOVE DE-SEA » en abrégé « S.C.I ONE LOVE DE-SEA »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN-YOPOUGON

QUARTIER ACADEMIE DES MERS, LOT 673, ILOT 63, Lot 673,

Ilot 63

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 26/10/2022 reçus par Me AYENA BENE-HOANE , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 03 novembre 2022, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ONE LOVE DE-SEA » en abrégé « S.C.I

ONE LOVE DE-SEA »

Objet : l'acquisition de tous terrains bâtis ou non bâtis,

- la construction sur ces terrains de logements et autres bâtiments,

- l'achat, la vente, la prise à bail, la location, l'entretien de tous biens immobiliers,

- la gérance l'administration de tous biens immobiliers pour son propre compte ou pour le compte de tiers,

- Toutes activités d'hôtellerie en général, notamment l'hébergement, la résidence ;

La participation de la Société dans toutes entreprises ou sociétés Ivoiriennes ou Etrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe,

- Et généralement toutes opérations techniques, commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus spécifiés ou tous objets similaires ou connexes.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ABIDJAN-YOPOUGON
QUARTIER ACADEMIE DES MERS, LOT 673, ILOT 63, Lot 673, Ilot
63

Dirigeant(s) : M MOUNANMIN TOUSSAINT SEA
(ADMINISTRATEUR), M N'GUESSAN KOUADIO BERTRAND
(ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B42-00103 du 07/11/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 50 ans

Dépôt au greffe : n°60242/GTCA/RC/2022 du 07/11/2022

